

AMBLAINVILLE

SANDRICOURT

Mag

L'EQUIPEMENT
DU FUTUR





En Mai, fais ce qu'il te plaît !

Ce dicton n'est pas encore totalement d'actualité, mais des jours meilleurs arrivent. La nature sort de sa léthargie et reprend ses droits. Bientôt, nous pourrions tous faire de même. La crise sanitaire, qui a bouleversé nos vies depuis plus d'un an, semble baisser d'intensité grâce à l'effort de chacun. La vaccination, qui est le moyen le plus sûr d'enrayer cette pandémie, commence à porter ses fruits.

Pour notre commune, la crise sanitaire n'a pas empêché de mettre en place nos projets malgré les retards liés au contexte.

Le vote du budget est un moment important dans la vie d'une collectivité, car il est le marqueur annuel du cap que s'est fixé la municipalité. Tout en n'oubliant jamais ce pour quoi nous avons été élus.

Celui-ci ayant été voté en mars, nous sommes désormais en mesure d'avancer sereinement dans la mise en place de notre politique publique, grâce à une gestion financière saine.

Le coup d'envoi de nombreux travaux a pu être donné pour faire entrer notre commune dans le dernier chapitre de sa transformation urbaine. Ceux-ci répondent au programme que nous avons proposé lors des dernières élections municipales et pour lequel vous nous aviez renouvelé votre confiance.

A la fin du mois de juin, nous aurons à élire nos représentants pour deux collectivités territoriales :

- Le département qui exerce ses compétences dans les domaines de l'action sociale, des infrastructures et la gestion des collèges... Le vote portera sur un binôme (homme - femme).

- La région qui a pour compétence le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non-urbains, la gestion des lycées, la formation professionnelle. C'est une liste nominative entière qu'il faudra élire .

Ces deux partenaires sont incontournables pour une commune. Ils permettent de concrétiser les projets que nous portons pour les habitants.

La situation s'améliorant, la municipalité vous proposera en juillet les festivités habituelles, celles de juin ne pouvant se tenir, non pas pour des raisons pandémiques mais pour des raisons techniques.

C'est en respectant encore strictement les règles sanitaires, en se faisant vacciner, en portant le masque, en nous lavant les mains et en respectant les distances que l'été sera radieux et nous permettra de nous retrouver en toute convivialité.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été et de profiter de la liberté retrouvée.

*Bel été à tous sous le soleil
d'Amblainville !*

Joël Vasquez

Ouverture et permanence téléphonique de la Mairie

Lundi : fermé
Mardi : 13h/17h
Mercredi : 8h/11h45
13h/17h30
Jeudi : 13h/17h
Vendredi : 13h/17h
Samedi : 9h/11h45

Police municipale

03 44 52 35 20

Directeur de la publication:
Joël Vasquez, maire d'Amblainville

Rédaction :
Noël Bunouf
Gilles Haberkorn - Eloïse Fouquet
Auréli Massart-Champion
Stéphanie Bigot - Karen Schirar
Photos : Mairie et Eliane Bunouf
Imp. Houdeville - 750 exemplaires

Horaires de la Poste

Lundi : 14h/17h15
Mardi : 14h/17h15
Mercredi : fermé
Jeudi : 14h/17h15
Vendredi : 14h/17h15
Samedi : fermé
Tél : 03 44 08 32 99

Coordonnées de la Mairie

Place du 11 novembre - 60110 - AMBLAINVILLE
Téléphone : 03 44 52 03 09
E-mail : amblainville@amblainville.fr
Site Internet : www.amblainville.fr

Coordonnées des écoles et du centre de loisirs

Maternelle : 03 44 08 88 07 - Elémentaire : 03 44 22 13 80
Centre de Loisirs : 03 44 22 04 29

Horaires de la Bibliothèque

Lundi : fermé
Mardi : fermé
Mercredi : 15h/17h
Jeudi : fermé
Vendredi : en attente
Samedi : 10h30/12h

Vacances scolaires : mercredi
16h30/18h30
Tél : 03 44 22 80 73

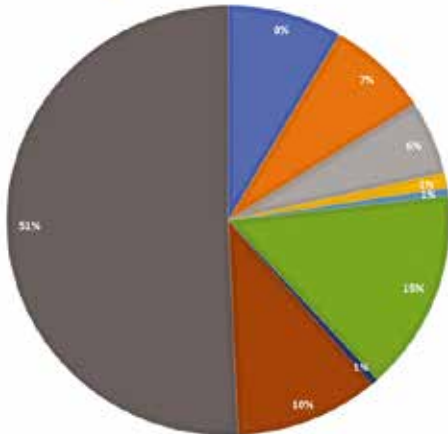
Budget 2021

Après le budget primitif, voté en décembre, le Conseil Municipal a voté, le 29 mars, le budget supplémentaire de la commune. Celui-ci intègre les excédents de l'année 2020 et des années antérieures. Le budget supplémentaire s'élève à 2 671 264 € en fonctionnement et à 2 790 090 €

en investissement, soit un budget global pour l'année 2021 de 4 578 386 € en fonctionnement et de 3 245 660 € en investissement. Les élus, lors de ce conseil, ont décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales. Rappelons que celui-ci n'a pas évolué depuis 2001.

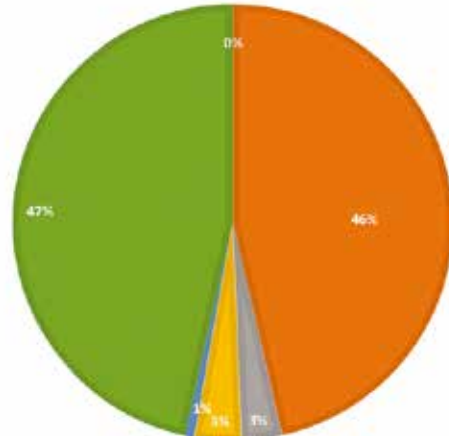
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- charge générale
- entretien bâtiments et voirie et contrat
- école centre aéré
- animations
- association jeunesse nature
- charge du personnel et de gestion courant
- charge financière
- charges exceptionnelles et dotations aux provisions
- Virement à la section d'investissement



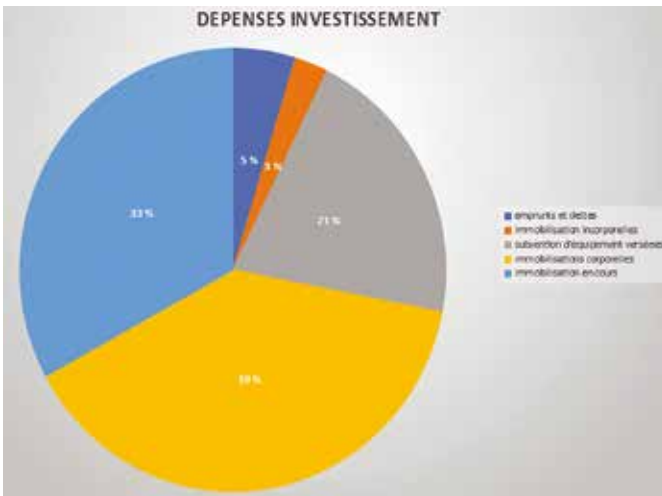
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- produits des services, du domaine
- impôts et taxes
- dotations subventions
- produits gestion courante
- produits exceptionnels
- résultat de fonctionnement



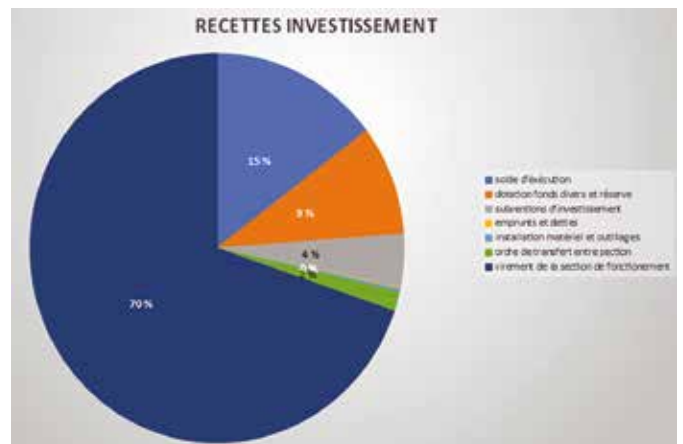
DEPENSES INVESTISSEMENT

- emprunts et dettes
- immobilisation incorporelles
- subvention d'équipement versées
- immobilisations corporelles
- immobilisation encours



RECETTES INVESTISSEMENT

- solde d'exécution
- dotations-fonds divers et réserve
- subventions d'investissement
- emprunts et dettes
- immobilisation matériel et outillages
- ordre de transfert entre section
- Virement de la section de fonctionnement



ATTENTION

Cette année, petit changement tout de même. Vous constaterez sur votre feuille d'imposition foncière que le taux de la part communale passe de 24,17 % à 45,71 %.

Pas de panique ! En y regardant de plus près, vous constaterez que la part départementale, qui était de 21,54 %, a disparu.

Ce pourcentage, à la demande de l'état, a été intégré à la part revenant à la commune, ce qui n'entraîne aucune augmentation pour les contribuables, sauf celle due à l'augmentation des bases de calcul et pour laquelle nous ne sommes pas décisionnaires.

Exemple ci-dessous :

Département : 60 OISE

Commune : 010 AMBLAINVILLE

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	24,17 %	%	%	21,54 %	0,377 %	14,05 %	%	
Taux 2020	24,17 %	%	%	21,54 %	0,395 %	14,05 %	%	
Taux 2021	24.17 + 21.54 = 45.71%			0 %				
Base ①	1081			1081	1081	1081		

Nouvel équipement sportif et Salle multi-fonctions

Inscrit au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Communauté de Communes des Sablons et en concertation avec les élus, ce projet d'un montant de 7 150 000 € se concrétise. La commune va bientôt disposer d'un complexe de salles à caractère sportif et d'un gymnase.

Il se situera rue des Tournesols, face à l'entreprise Pizzorno, à l'entrée de la commune.

A la suite d'un concours, le cabinet d'architecte a été choisi. Le début des travaux devrait avoir lieu au premier trimestre 2022 pour une livraison attendue à la fin du premier semestre 2023.

Le judo, le karaté et le self défense bénéficieront d'un dojo digne de ce nom. Les associations qui évoluent dans les différentes salles d'Amblainville seront toutes regroupées dans

la nouvelle structure. 6 salles à cloisons amovibles seront créées.

Certaines salles pourront être facilement transformées en salle des fêtes en remplacement de l'actuelle.

Le nouveau gymnase viendra remplacer l'ancien, devenu obsolète. Il sera mieux adapté à la pratique de la gymnastique et permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les nombreux athlètes inscrits au club ainsi que la réception du public lors des compétitions qui pourront être de nouveau organisées.

Ce gymnase, ayant obtenu le label des jeux olympiques 2024, pourra accueillir une ou plusieurs délégations étrangères.



VUE INTÉRIEURE DE LA SALLE DE GYMNASIQUE
une salle ouverte, sûre et ouverte sur le passage



PLAN DU R+1 1/200



VUE INTÉRIEURE DU DOJO
une ambiance d'élégance et de calme, forte sur la salle de gymnastique

Travaux

La commune poursuit les travaux inscrits dans son programme 2020/2026. Ceux-ci ont fait l'objet de demandes de subventions qui ont été obtenues grâce à la persévérance des élus. Ces travaux, qui s'étaleront sur les 5 prochaines années, auront un coût de 5 000 000 €.

L'enfouissement des réseaux se poursuit avec, cette année, une partie de la rue Fanchon, l'achèvement des rues Corberue et du Château d'eau pour un montant de 224 860 €. Les 2400 m restant à enfouir se feront en 2022/2023 (le bas de la rue Nationale, la rue de la Porte de Champs, la ruelle Abîme, la fin de la rue Fanchon ainsi que Sandricourt).

Par souci d'économies et pour le respect de l'écologie, **tous les lampadaires installés dans la commune passeront bientôt en mode LED.** Ceux qui ont été installés dernièrement sont déjà pourvus de cette technologie. Nous passerions alors d'une puissance moyenne de 129W à 75W et nous pourrions réaliser environ 40% d'économie sur notre consommation. Coût de l'opération : 52 000 € amortissables en 5 ans.

La réfection de la voirie dans la zone pavillonnaire de la Porte des champs est aussi programmée (Voir double page suivante).

En ce qui concerne **la vidéo protection**, 18 caméras vont être installées sur le territoire de la commune. Certaines, aux entrées de ville à la demande de la gendarmerie, auront la spécificité de lire les plaques d'immatriculation et douze caméras seront installées aux endroits sensibles de la commune. Montant global : 290 000 €.

Contrôle de vitesse

Pour répondre aux riverains qui se plaignent souvent de la vitesse excessive des véhicules passant devant chez eux, la municipalité a effectué des contrôles de vitesse et de comptage de circulation sur 13 jours, sur différents axes routiers de la commune. En ce qui concerne le haut de la rue Nationale, côté Pontoise, à l'entrée de la zone 30, les contrôles ont eu lieu du 11/3 au 25/3. 52946 véhicules ont circulé dans les deux sens, dont 2534 poids-lourds (4,8 % du trafic). Moyenne jours ouvrés: 4923 véhicules. Week-end et jours fériés: 2161. Si 92 % ne respectent pas la limitation de vitesse, qui est de 30 km/h à l'heure, la vitesse moyenne constatée est de 42 km/h.



A Sandricourt, du 10 au 22 Avril, 26096 véhicules dont 116 poids-lourds (0,4 %) ont circulé dans les deux sens dans le hameau. La moyenne journalière est de 2007 véhicules. La vitesse étant limitée à 50 Km/h, il a été constaté 3315 infractions soit 12,7 % du trafic. La vitesse moyenne est de 43,2 km/h.

ZAC DES VALLÉES

Une bonne nouvelle pour l'économie de la commune et pour l'emploi. 5 nouvelles entreprises vont s'installer prochainement dans la zone industrielle et deux déjà présentes vont s'agrandir, avec à la clé des créations d'emplois. Les travaux d'installation de ces entreprises commenceront dans les prochains mois.

EN BREF

Travaux de nuit

Dans les nuits du 3 au 5 mai, des travaux ont eu lieu dans le haut de la rue Nationale. Ces travaux avaient pour but la réfection du bitume des traversées de rue qui avait été dégradé lors de l'enfouissement des réseaux, ce qui occasionnait des désagréments aux résidents. Comme vous le précise l'article sur les contrôles de vitesses, en journée, le très grand nombre de véhicules circulant sur cet axe ne permettait pas d'effectuer ces travaux. Nous comprenons que ceux-ci aient pu occasionner une gêne pour certains riverains mais rien ne justifie le torrent d'injures qui s'en est suivi sur les réseaux sociaux.

La réfection des trottoirs sera réalisée après l'enfouissement des gaines de la vidéo protection.



8 mai

C'est en comité restreint que les élus et le représentant des anciens combattants ont participé à la cérémonie commémorative de la victoire de 1945. Après la lecture du texte de la ministre des Armées par Monsieur le Maire, un dépôt de gerbes au monument aux morts et au cimetière a clôturé la cérémonie.



Rappel

Lotissement de la Porte des Champs

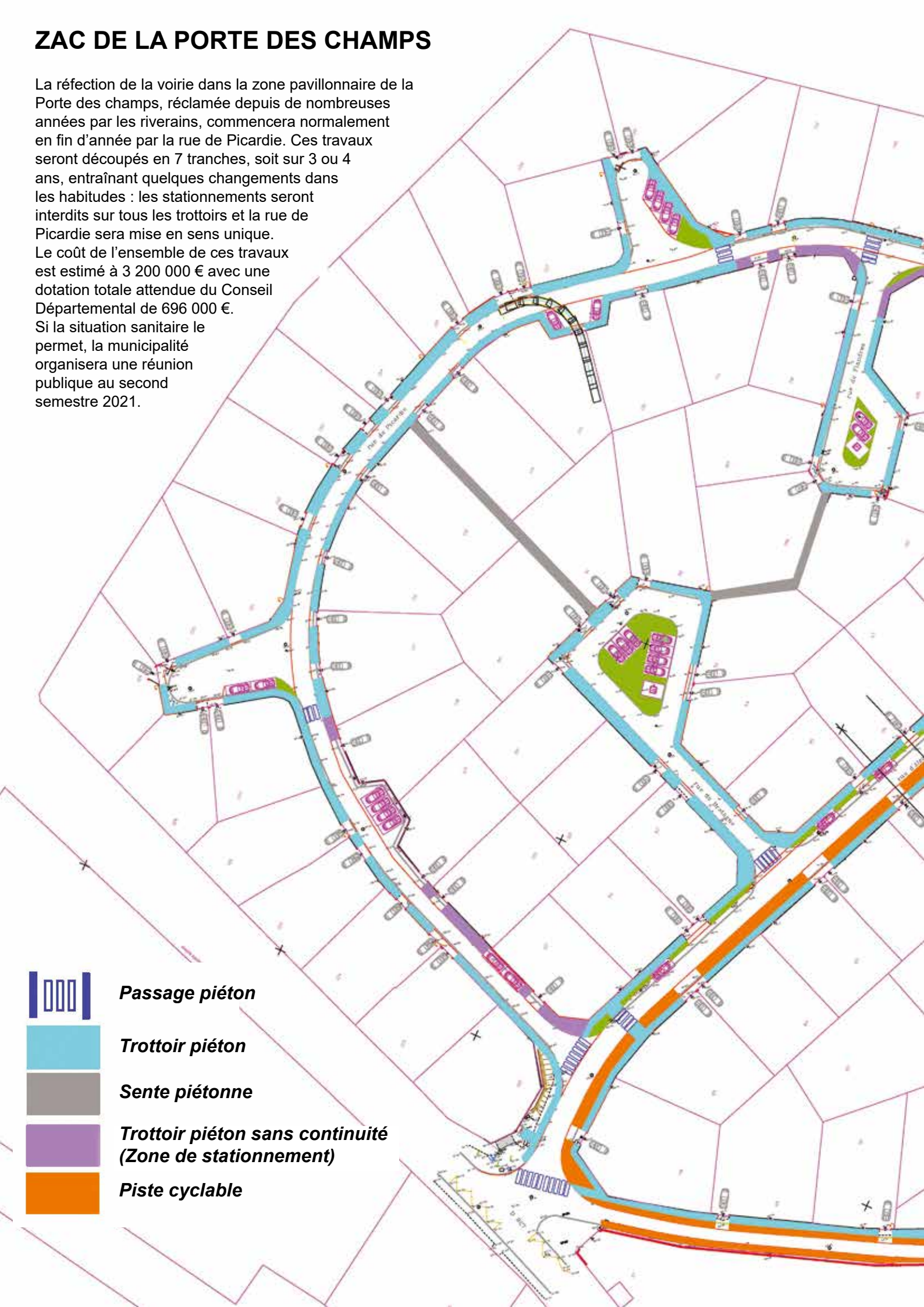





Avant la réalisation des travaux, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à faire procéder à vos frais par le délégataire habilité à tous branchements ou interventions que vous jugeriez utiles. A l'issue de ces travaux, un arrêté municipal interdira toute ouverture du domaine public commandée par des particuliers pour une durée de 5 ans.

ZAC DE LA PORTE DES CHAMPS

La réfection de la voirie dans la zone pavillonnaire de la Porte des champs, réclamée depuis de nombreuses années par les riverains, commencera normalement en fin d'année par la rue de Picardie. Ces travaux seront découpés en 7 tranches, soit sur 3 ou 4 ans, entraînant quelques changements dans les habitudes : les stationnements seront interdits sur tous les trottoirs et la rue de Picardie sera mise en sens unique.

Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 3 200 000 € avec une dotation totale attendue du Conseil Départemental de 696 000 €.

Si la situation sanitaire le permet, la municipalité organisera une réunion publique au second semestre 2021.

- 
- The map illustrates the planned infrastructure for the ZAC de la Porte des Champs. It features a network of streets including Rue de Picardie, Rue de Bretagne, Rue de France, Rue de la République, and Rue de la Liberté. The infrastructure is color-coded: blue for pedestrian crossings, light blue for sidewalks, grey for pedestrian paths, purple for sidewalks without continuity (parking zones), and orange for bicycle paths. The map also shows building footprints, green spaces, and parking areas.
-  **Passage piéton**
 -  **Trottoir piéton**
 -  **Sente piétonne**
 -  **Trottoir piéton sans continuité (Zone de stationnement)**
 -  **Piste cyclable**

Exemple d'aménagement des entrées charretières.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Chasse aux oeufs

Le vendredi 2 Avril, les cloches sont passées sur notre commune et ont ravi les enfants de nos écoles.

La mairie, avec l'aide des enseignants, a pu organiser (dans le respect des normes sanitaires actuellement en vigueur) la traditionnelle chasse aux oeufs.

Les élèves de la maternelle se sont émerveillés en trouvant les oeufs cachés dans les espaces extérieurs de l'établissement quand l'élémentaire sondait les feuilles mortes de la forêt, à la recherche des précieuses coquilles colorées qu'ils ont par la suite échangées contre des sachets de chocolats divers et variés.



Cette année encore, la classe de CM2 s'est mise en selle pour entamer le permis vélo. Cette épreuve se déroule en 2 parties : l'une théorique, afin de connaître les panneaux et les règles de circulation, l'autre pratique pour permettre à l'enfant de maîtriser son 2 roues (contrôler la distance de freinage, indiquer les changements de directions...).

Après 5 séances d'entraînement pratique dans la cour de l'école, nos valeureux cyclistes en herbe ont slalomé avec brio afin d'obtenir la 1ère phase de cet examen. Il leur faudra désormais poursuivre les différents ateliers entamés en classe afin de les familiariser avec la discipline à adopter en ville.

Nous leur souhaitons réussite à tous et espérons que chacun obtiendra ce diplôme nominatif.

Chers parents, il ne vous reste plus qu'à suivre l'exemple de vos enfants.



Les classes de Mesdames Mayot (CE1/CE2) et Thuillier (CE2/CM1) ont eu le plaisir de recevoir Karine et Mathilda de la Police municipale. Ces dernières leur ont appris à être vigilants et conscients des dangers de la circulation en agglomération. La commune est fière de compter parmi elle 45 nouveaux détenteurs de cette fameuse carte qui valide leurs connaissances, puisque chaque élève des deux classes s'est vu remettre le Permis Piéton.

Félicitations à eux !

Conseil municipal des enfants

De nouvelles élections à Amblainville avec la création du



Cette année, la mise en place en octobre du Conseil Municipal des Enfants d'Amblainville permettra aux jeunes élu(e)s des classes de CE2, CM1 et CM2 de participer à la vie de leur commune.

De la culture à l'écologie en passant par la vie à l'école, le CMEA donnera l'occasion aux futur(e)s membres de se réunir régulièrement afin de proposer des idées et de mettre en place des projets.

Ecoles

Afin de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, les écoles élémentaire et maternelle ont été toutes deux équipées de défibrillateurs.

Les employés communaux ont profité des dernières vacances pour refaire à neuf les murs des couloirs de l'école maternelle qui avaient bien souffert après de nombreuses années de service. Ces travaux seront achevés pendant les congés d'été.

Covid

Le jeudi 25 mars, le bus anti-Covid, lancé par le Conseil Départemental en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture pour soutenir la campagne de vaccination, s'est arrêté à Amblainville.

C'est dans la salle des fêtes mise à disposition par la commune et transformée en centre de vaccination qu'un dispositif logistique important a été mis en place avec des professionnels de santé mobilisés. Près de 120 rendez-vous avaient été fixés pour des personnes venant de tout le canton. Les doses étaient réparties proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune. Amblainville, qui avait donné la liste des personnes de la commune de 75 ans et plus, s'était vue attribuer 8 doses. Dans l'après midi, Madame Lefebvre, présidente du Conseil Départemental, Madame Ravier, présidente de la Communauté de Communes des Sablons et Monsieur Vasquez, maire d'Amblainville, se sont rendus sur les lieux. Le bus est revenu le jeudi 22 avril pour la deuxième injection.

Où se faire vacciner au plus proche : chez son médecin, à la pharmacie de la commune, aux centres de vaccination de :

Beauvais: 03 92 04 34 71 et 03 75 57 00 25

Chambly: 01 39 37 27 17

Méru: 03 44 52 36 77

Chaumont: 03 92 04 34 71

où en s'inscrivant sur DOCTOLIB



Dernière minute

Mairie

La mairie reprendra ses horaires habituels (voir page 2) et ses permanences du samedi à partir du 1er juin.

Nouveau commerce

Depuis le mardi 25 mai, un étal de charcuterie et fromagerie s'est installé Place de la Mairie et vient rejoindre le rôtisseur.



Fêtes et cérémonies

C'est avec regret que nous vous annonçons que la fête de la musique et les feux de la St Jean n'auront pas lieu cette année. La brocante, quant à elle, est repoussée au dimanche 26 septembre si les événements le permettent (vous pouvez vous renseigner et vous inscrire dès maintenant auprès de la mairie).

Les festivités des 13 et 14 juillet sont maintenues et se dérouleront normalement à la salle des fêtes.

Le forum des associations aura lieu comme à l'accoutumée le dimanche 5 septembre, de 9h30 à 13h.

Elections

Les élections régionale et départementale auront lieu les dimanches 20 et 27 juin

Elles se dérouleront dans deux lieux distincts, à la mairie et à la salle des fêtes. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h, dans le respect des précautions sanitaires (masque obligatoire et stylo personnel souhaité).

**LE CLUB DE FOOTBALL
FCAS AMBLAINVILLE SANDRICOURT**
Recrute pour la saison 2021-2022

Nous vous proposons une activité physique ou votre enfant
Fille ou Garçon Mixité (jusqu'au U13)
Pourra s'épanouir dans un cadre bien défini et bucolique en
pratiquant un Sport collectif

Catégories	Naissances
<u>U6/U7 :</u>	<u>2015-2016</u>
<u>U8/U9 :</u>	<u>2013-2014</u>
<u>U10/U11 :</u>	<u>2011-2012</u>
<u>U12/U13 :</u>	<u>2009-2010</u>
<u>U14/U15 :</u>	<u>2007-2008</u>

SENIOR à Partir de 18 ans (D3)
Site Facebook : FCAMBLAINVILLE.FOOTEO.COM

Adresse mail : amblainvillesandricourt.fc.548644@lffh.fr

Le Président - Tel : 06 30 66 98 78

Le Trésorier - Tel : 06 60 37 32 68

FCAS : Stade Francis CHORIN 9, rue du Stade 60110 Amblainville

Infos diverses

Rôtisserie

Après l'installation d'une épicerie dans la cour de la ferme Saint Victor, au 74 rue Nationale, nous avons le plaisir d'accueillir depuis quelques mois, sur le parking de la Place de la Mairie (Place du 11 novembre), une rôtisserie ambulante. Celle-ci, présente tous les mardis de 10h à 19h, propose à la vente différentes viandes rôties et divers plats à emporter. N'hésitez pas à consulter le site pour plus de détails concernant les tarifs ou le service traiteur, ou venir les rencontrer.

lesrotisseurs95@gmail.com ou sur Facebook, Instagram ou tout simplement par téléphone au 07.49.93.67.00.



PanneauPocket

Les nouvelles technologies font partie de notre quotidien. Le téléphone portable est utilisé par le plus grand nombre d'entre nous et il faut bien avouer que s'en passer serait difficile ! C'est en partant de ce constat que la Mairie d'Amblainville-Sandricourt a décidé de participer à l'aventure PanneauPocket et ainsi pouvoir informer, au plus vite, le plus grand nombre d'habitants des actions ou événements se déroulant sur la commune.

Cette application est téléchargeable gratuitement depuis votre mobile. Vous pourrez également recevoir les actualités des municipalités inscrites alentours (ou plus lointaines).

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerté les habitants

SOYEZ ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore, seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Réjoignez vous, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Chèque Energie

Le chèque énergie, vous connaissez ?

Son montant peut aller jusqu'à 277 € 20% des destinataires du chèque énergie ne l'utilisent pas et en perdent ainsi le bénéfice. Le chèque énergie peut être utilisé pour payer ses dépenses de chauffage, sa facture d'électricité ou de petits travaux d'amélioration thermique.

Le chèque énergie peut être utilisé aussi auprès des gestionnaires de résidences autonomie et d'EHPAD

Certains ménages modestes ne reçoivent pas le chèque énergie parce qu'ils ont déménagé, parce que le bail n'était pas à leur nom....

Il faut qu'ils se fassent connaître au 0 805 204 805.

Il est possible de vérifier son éligibilité sur le site internet du chèque énergie :

Accueil - Chèque énergie (chequeenergie.gouv.fr)

Pour tout changement de situation, il faut contacter les services fiscaux ou se connecter sur le site des services publics : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>

Pour prétendre au chèque énergie, il faut avoir effectué sa déclaration de revenus. Si ce n'est pas le cas, il faut d'abord régulariser sa situation fiscale puis demander le chèque énergie

ADIL 60 – 17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais – 03.44.48.61.30 – www.adil60.org



LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET

1. Téléchargez l'application **PanneauPocket**

2. Recherchez votre commune

3. Cliquez sur le ❤️ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Initiative de l'Agence des Solidarités

Disponible gratuitement sur

NUISANCES: « Spécial été »

La saison des travaux de jardinage et de bricolage bat son plein ! Et les conflits de voisinage peuvent empoisonner le quotidien. Petit tour d'horizon des règles pour vivre plus sereinement.



Tondre sa pelouse, oui mais pas n'importe quand !

Les outils bruyants de jardinage et bricolage peuvent être utilisés :

les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches de 10h à 12h.

Afin de faciliter le ramassage des déchets verts (herbe, mais aussi branchages + branches de moins de 1m attachées en fagots...), la Communauté de Communes des Sablons a distribué - à ceux qui en ont fait la demande - des bacs « déchets verts » de 240 litres. La collecte se fait tous les lundis - donc sortir son bac le dimanche soir.

Pour information : www.cc-sablons.com



Des haies bien taillées

Comme le stipule le code civil : vos plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, pour qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, ni la visibilité en intersection de voirie.



Désherbage citoyen

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Les employés municipaux s'activent, mais ils ont de plus en plus de mal à garder propres les trottoirs. Alors si cela vous est possible, merci de votre petite contribution en désherbant votre pas de porte.



Barbecue oui, mais sans en faire profiter tout le voisinage

Les barbecues ne sont tolérés que dans la mesure où ils n'occasionnent aucune gêne olfactive ou de fumée pour les habitations voisines.

Balayeuse

Nous vous rappelons que le nettoyage des rues de la commune a lieu le premier lundi de chaque mois.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir rentrer vos véhicules ce jour-là afin de faciliter le passage de la balayeuse.





**Une route propre ne
dépend pas
seulement de l'efficacité
du service de nettoyage,
mais aussi de l'éducation
des personnes qui
passent par là.**